

Erdgas Zürich AG explique sa renonciation à une participation au capital du Pelletwerk Mittelland AG

Malgré les gros espoirs suscités par un avenir commun, la société Erdgas Zürich AG a finalement dû renoncer à prendre une participation au capital de la société Pelletwerk Mittelland AG. Les importants problèmes techniques et les dettes déjà accumulées n'auraient pu être résolus qu'avec un apport massif de fonds. Cela aurait rendu une exploitation économique impossible sur une durée de plusieurs années, ce qui aurait à son tour nécessité d'autres mesures d'assainissement.

Les anciens moulins Polymill AG à Schöffland ont été transformés au cours de ces trois dernières années en une usine de granulés de bois. Cette usine aurait dû être en mesure de transformer du bois de forêt, livré sous forme de troncs entiers, en granulés de bois. Depuis la mise en service de l'usine il y a une année, il n'a cependant pas été possible d'atteindre les objectifs de vente fixés. Des problèmes techniques ont exigé tellement de temps et d'argent qu'à fin 2009, les fonds propres de 3,4 millions de francs étaient déjà consommés aux deux tiers. Il manquait dès lors l'argent pour réaliser les investissements urgents nécessaires dans l'appareil de production.

Chronologie des événements

Polymill a proposé à son partenaire de distribution Erdgas Zürich d'acquérir les actions que la société Polymill AG détenait dans l'usine de pellets. Erdgas Zürich a effectivement exprimé son intérêt et a procédé à un examen approfondi de cette entreprise avec l'aide d'une entreprise de consulting. Cet examen a clairement démontré que l'achat d'actions ne permettrait pas de sauver l'usine mais qu'un assainissement financier était nécessaire et qu'il fallait trouver un investisseur prêt à injecter de nouveaux fonds.

Pour les représentants actionnaires des 60 communes et bourgeoisies environ ainsi que pour la société Polymill AG, un engagement financier accru ne semblait pas possible. Le conseil d'administration de la société Pelletwerk Mittelland AG a ainsi mandaté un spécialiste de l'assainissement financier expérimenté de la région d'élaborer un concept d'assainissement et de rechercher un investisseur.

Demande a donc été faite à Erdgas Zürich si la société était en mesure d'investir des fonds supplémentaires d'un montant pouvant atteindre 6 millions de francs lorsque l'assainissement aurait été effectué. Le conseil d'administration de Erdgas Zürich a approuvé la demande correspondante de la direction et a autorisé cette dernière à rédiger et à conclure les contrats correspondants. Durant cette phase, de plus en plus de difficultés techniques et financières sont apparues. Plus spécialement, la société Polymill AG posait continuellement des exigences toujours plus élevées à Erdgas Zürich.

Le projet initial de pouvoir financer l'assainissement avec un montant de 6 millions de francs est ainsi devenu irréaliste. Le jour prévu pour la signature du contrat, la direction de Erdgas Zürich ne se sentait dès lors plus habilitée à signer les contrats préparés. Malgré ce revers, le conseil d'administration de l'usine de granulés de bois désirait continuer à chercher une solution en commun avec Erdgas Zürich. Malgré de substantiels efforts de la part de Erdgas Zürich, le „business plan“ ne pouvait plus déboucher sur un résultat positif.

Le 1er juillet 2010, ces constatations ont poussé Erdgas Zürich à renoncer définitivement à une participation au capital de la société Pelletwerk Mittelland AG. Erdgas Zürich regrette profondément de n'avoir pu prendre de décision positive, malgré les intenses efforts de sauvetage consentis. Bien que le temps ne semble pas encore venu pour la production de granulés à base de bois de forêt, Erdgas Zürich continue de croire en l'important potentiel des granulés de bois sur le marché et se dit décidée à respecter entièrement toutes ses obligations d'approvisionnement contractuelles envers ses clients acheteurs de granulés de bois.

Texte: Erdgas Zürich, www.erdgaszuerich.ch